

COMMISSION PERMANENTE

séance du 19 septembre
2005

CP 05/09-20

FONDS D'INTERVENTION CULTUREL

Rapport de M. le Président :

Lors du Budget Primitif 2005, l'Assemblée Départementale a décidé d'instruire, dans le cadre du Fonds d'Intervention Culturel, les demandes d'aides relatives à l'organisation de manifestations exceptionnelles à caractère culturel, touristique et de promotion du département.

Suite à la réunion, le 22 juillet 2005, de la commission d'orientation du Fonds d'Intervention Culturel, le montant des aides sollicitées s'élève à **21 820 €**

Dans l'hypothèse où ces propositions seraient retenues, je vous précise que les dépenses afférentes seront prélevées sur les crédits inscrits à l'article 67451, sous fonction 311 du Budget Départemental.

La situation budgétaire serait la suivante :

A – Enveloppe	155 000 €
B – Dépense déjà engagée	104 315 €
C – Engagement à la présente commission	21 820 €
D – Reliquat	28 865 €

Je vous saurais gré de bien vouloir délibérer et me faire connaître votre décision.

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 19 septembre 2005

CP 05/09-20

FONDS D'INTERVENTION CULTUREL

**DECISION de la COMMISSION
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 1^{er} avril 2004 portant
délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu l'avis de la commission d'orientation du Fonds d'Intervention
Culturel réunie le 22 juillet 2005,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Accorde dans le cadre du fonds d'intervention culturel les subventions
telles que réparties en annexe d'un volume global de 21 820 €;
- Impute les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits à l'article
67451, sous-fonction 311 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

**FONDS D'INTERVENTION CULTUREL
2005**

N° ENREGISTREMENT	ORGANISME OU ASSOCIATION	OBJET	SUBVENTION ATTRIBUEE
(1)	Mairie de Montaigu de Quercy	Manifestations culturelles 2005	800 €
(2)	Association Décllic – VALEILLES	Organisation d'un concert le 23 juillet à Valeilles	300 €
(3)	Association Arts Recherches Culturelles Spiritualités AUVILLAR	Programme culturel 2005 à Auvillar, Mansonville, Golfech et Moissac	1 000 €
(4)	Office de Tourisme de Valence d' Agen	Exposition des costumes de théâtre, cinéma et opéra réalisés par M. Christian GASC	1 000 €
(5)	Arts et Lettres de France	Organisation du 6 ^{ème} salon international d'art du 5 au 17 septembre 2005 et remise d'un prix du Conseil Général	1 000 €
(6)	Association AVICENNE	Organisation d'un festival « Couleurs Caraïbes » du 4 au 7 août à Corbarieu : théâtre, danse et musique	1 500 €
(7)	Ensemble vocal SOTTO VOCE	Programmation musicale 2005	1 000 €
(8)	Ensemble vocal de CASTELSARRASIN	Organisation de concerts de musique classique	1 000 €
(9)	Mairie de Castelmayran	Restauration et reliure de l'Atlas cadastral	520 €
(10)	Foyer rural de Castelmayran	6 ^{ème} édition du Festival jeunes talents le 18 septembre 2005	1 000 €
(11)	Quatuor lyrique du château de Cadars – MONTECH	Programmation musicale à Montauban, Montech, Beaumont de Lomagne, Moissac, Nègrelisse	500 €

(12)	Association rue des Arts	9 ^{ème} édition de la Fête des Arts les 16 et 17 avril 2005 à Moissac	1 500 €
(13)	Comité des Fêtes de Bioule	Festival de country music à Bioule le 20 août 2005	300 €
(14)	Mairie de Saint Antonin Noble Val	Animations culturelles 2005 : représentations théâtrales et concerts	600 €
(15)	Association ACT'2 Verfeil Sur Seye	18 ^{ème} Edition du Festival « Des croches et la lune » du 19 au 21 août 2005 à Verfeil sur Seye	2 300 €
(16)	Association Mélodie Guépienne	Animations culturelles à Laguépie : chant choral et exposition	500 €
(17)	Association Confluences	15 ^{ème} édition des lettres d'Automne à Montauban, Lafrançaise, Moissac et Beaumont	5 000 €
(18)	Association Art et Création Flamenca Flamenco La Tomillo –	Diffusion d'un spectacle Flamenco dans 5 communes du Département	2 000 €
TOTAL			21 820 €

Le Président,